

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 832f08

Tel: : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

Yavuz Mildon : « La lutte contre la violence envers les femmes passe par des actions au niveau local et régional »

Strasbourg, 25.11.2008 - « C'est au niveau le plus proche des victimes que l'on doit briser le silence et prendre des mesures concrètes pour combattre les violences faites aux femmes » a déclaré Yavuz Mildon, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre. « La force des élus aux niveaux local et régional repose sur leur rapport de proximité avec les citoyens. Cette proximité constitue un atout majeur en terme de rapidité et d'efficacité d'intervention sur le terrain, qu'il s'agisse de sensibiliser leurs populations ou de prendre des mesures de protection et de prévention adaptées » a-t-il souligné.

Toutefois, les actions aux niveaux national, local et régional doivent également reposer sur un instrument juridique européen. « Le Congrès exprime son plein soutien à l'initiative du Conseil de l'Europe d'élaborer une convention internationale qui soit véritablement un instrument juridique contraignant au service de la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes » a ajouté le Président Mildon.

Par ailleurs, dans le cadre de sa contribution à la campagne du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique faite aux femmes », le Congrès vient de publier conjointement avec l'Assemblée parlementaire, un livre de photographies croisant les témoignages de victimes, d'acteurs sur le terrain, de parlementaires et d'élus locaux et régionaux. L'ouvrage, intitulé « Briser le silence autour de la violence domestique », est disponible auprès des Editions du Conseil de l'Europe - <http://books.coe.int>

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès : Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions : Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux : Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques : Groupe Socialiste (**SOC**), Groupe Parti Populaire Européen – Démocrates Chrétiens (**PPE/DC**), Groupe Indépendant et Libéral Démocratique (**GILD**)